

Garderie des Maternelles – 2024/2025

Période de dépôt : du 26 août au 4 septembre 2024 inclus

Tout dossier incomplet ou remis hors délais ne sera pas validé.

ATTENTION :

Toute modification en cours d'année scolaire doit être signalée **par écrit**, via le cahier rouge de l'enfant. Veuillez noter que tout changement communiqué via email doit être exceptionnel.

INSCRIPTION DE L'ELEVE

NOM :	Prénom :			
Classe :				
Fréquentation : <i>entourer les jours souhaités</i>				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Seuls les enfants dont les parents travaillent au-delà de 16h30 (11h30 le mercredi) seront admis à la Garderie des Maternelles. Les attestations de travail, avec horaires , remises pour l'inscription à la Cantine serviront de justificatif.				

	Responsable 1	Responsable 2
Nom Prénom		
Tel professionnel		
Tel Portable		

Autres contacts en cas de besoin :

NOM	Prénom	Qualité	Numéro

RAPPEL :

La garderie ne doit pas être exploitée à une autre fin que celle qui permet aux parents de remplir jusqu'au bout leur contrat de travail, car pour de jeunes enfants, une longue journée ne peut qu'engendrer une très grande fatigue en même temps qu'une trop longue privation de l'affection familiale.

Nous faisons donc une obligation de conscience aux parents de faire en sorte que la garderie se réduise au minimum possible.

Responsable 1 : _____ Responsable 2 : _____ Monaco, le _____ / _____ / 2024
RESPONSABLE LEGAL :